

Bonjour chers parents,

La fin des classes approche à grands pas. Une dernière ligne droite avant les vacances! Continuez d'encourager vos enfants! Voici maintenant quelques informations pour les prochaines semaines d'école à venir.

Je vous souhaite à tous un très beau dernier mois d'école!

Bonne lecture,

Nathalie Boulanger
Directrice de l'école



DATES IMPORTANTES

Vendredi 6 juin :	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.
Mardi 10 juin :	Sortie Ranch Massawippi pour les maternelles, 1^{re} et 2^e années
Vendredi 13 juin :	Sortie Isaute pour les 5^e et 6^e années
Lundi 16 juin :	Fête des finissants
Mardi 17 juin :	Sortie Uplà pour les 3^e et 4^e années
Mercredi 18 juin :	La cour multisports pour tous
Vendredi 20 juin :	Dernier jour de classe. La fin des classes et le transport scolaire sont devancés d'une heure
25 et 26 juin :	Service de garde est fermé.

OBJETS PERDUS

L'étagère des objets perdus regorge de nombreux trésors. Nous vous invitons à venir récupérer les affaires que votre enfant a égarées au cours des derniers mois. Veuillez noter qu'après le 20 juin, tous les objets non récupérés seront donnés à une œuvre de charité.



HORAIRE DES ÉVALUATIONS OBLIGATOIRES

Épreuves obligatoires du ministère de l'Éducation		
6 ^e année du primaire	2 et 3 juin	Français lecture
	4 et 5 juin	Français écriture
	10-11-12 juin	Mathématique
4 ^e année du primaire	4 et 5 juin	Français lecture
	9-10-11 juin	Français écriture

Les évaluations obligatoires du ministère au primaire auront lieu en juin. Nous vous demandons de porter une attention particulière à la prise de rendez-vous et aux absences des enfants sur temps de classe pendant cette période. Selon les consignes du ministère de l'Éducation,

seuls les motifs suivants peuvent justifier les absences lors des épreuves :

- Maladie sérieuse ou infectieuse (un billet médical pourra être exigé);
- Décès d'un proche (avec preuve écrite);
- Convocation à un tribunal (avec preuve écrite de la convocation);
- Accident ou événement contraignant majeur;
- Participation à un événement d'envergure (avec preuve écrite).

Il sera possible de reprendre une partie d'épreuve ministérielle à l'école **uniquement si celle-ci est justifiée par un motif reconnu**. Les parents d'élèves absents aux moments des épreuves ne pourront pas motiver l'absence pour d'autres motifs (par exemple : voyage de nature familiale ou compétition sportive). Les élèves absents sans motif reconnu se verront attribuer la note 0 % pour l'épreuve ou la partie d'épreuve non réalisée. Aucune reprise ne sera offerte dans ces cas.

TRANSPORT SCOLAIRE DEVANCÉ LE 20 JUIN

Par tradition, le CSSRS accorde un congé de fin d'année une heure avant la fin habituelle des classes la dernière journée d'école. Ainsi, l'école se terminera à 14h05 le 20 juin prochain. Le transport scolaire sera aussi devancé d'une heure par rapport à l'heure habituelle. Le service de garde assurera la relève jusqu'à 17h30 pour les élèves inscrits.

DÉMÉNAGEMENT

Si vous prévoyez déménager prochainement, veuillez communiquer avec le secrétariat afin d'éviter une inscription tardive puisque les derniers élèves inscrits sont les premiers déplacés.

Des questions? Consultez la section [Changement d'adresse | Déménagement prévu](#)



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT - CALENDRIER DES RENCONTRES

Les dates du Conseil d'établissement sont les suivantes :

- 10 juin 2025

Les membres du conseil d'établissement 2024-2025 sont :

Jonathan Therrien, parent, président du conseil d'établissement et représentant au comité de parents du CSSRS, Mélissa Leroux, parent, vice-présidente du conseil d'établissement, Nancy Rhéaume, parent, Stéphanie Marsan, parent, Marlène Côté, parent, Rosalie Lemay, parent substitut, Farah Lizotte, parent substitut, Lisa-Anne St-Pierre, technicienne au service de garde, Marie-Josée Benoît, secrétaire de l'école, Cyntia Gauthier, enseignante, Martine Godbout, enseignante, Bernard Ouellet, enseignant et Nathalie Boulanger, direction.

Les rencontres ont lieu dans le local de rencontre de l'école, de 18h15 à 20h30.

Si jamais, comme parent, vous avez des points que vous aimeriez apporter au conseil d'établissement, vous pouvez soit écrire un courriel à l'école Samare@cssrs.gouv.qc.ca en indiquant que c'est pour le conseil d'établissement, en faire part à un des membres du conseil ou venir prendre la parole lors d'une des rencontres, un moment est prévu à chacune des rencontres pour le public. Bienvenue à tous!

Lorsque le procès-verbal d'une rencontre est adopté, il sera déposé sur le site de l'école.

[Conseil d'établissement - Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke \(gouv.qc.ca\)](#)

ORGANISATION SCOLAIRE

Voici notre organisation scolaire pour la prochaine année :

2 classes de maternelle et 1 classe par niveau de la 1^{re} à la 6^e année.

SERVICE DE GARDE

Il faut toujours appeler au SDG pour des modifications quotidiennes et cela avant 14h30. Pour des cas exceptionnels après 15h, appeler au secrétariat. Les éducatrices du SDG prennent les appels à partir de 15h30.

Un petit rappel des heures d'ouverture : 7h à 17h30.

Pour les enfants qui fréquentent le SDG le matin, prendre note que **si vous arrivez après 7h45, vous devez aller rejoindre votre éducatrice sur la cour d'école.** Le SDG favorise d'aller prendre l'air avec les enfants avant qu'ils rentrent en classe à 8h10.

La récréation se termine à 15h20. Si vous venez chercher votre enfant après cette heure, vous devez l'inscrire au SDG.

Repas chaud du service de traiteur et absence : si votre enfant est absent du SDG sur l'heure du midi et qu'il a un repas de réservé, merci de venir le récupérer le jour même au plus tard 11h15. S'il est impossible pour vous de passer le prendre, merci d'appeler au SDG pour informer madame Lisa-Anne de votre intention, si nous n'avons pas de nouvelle de votre part, le repas pourra servir de repas dépannage au besoin. L'argent amassé sera remis à l'organisme du Club des Petits Déjeuners lors du bazar annuel du SDG.



Information très importante à lire pour le fonctionnement du service de garde pour l'année 2025-2026

En résumé

Principes directeurs spécifiques au service de garde pour l'année 2025-2026

Après plusieurs mois de réflexion et de consultation, de nouvelles [politique](#) et [procédure](#) d'organisation scolaire ont été adoptées afin d'améliorer les services aux élèves.

*[Consulter les pages 73 à 80 de la procédure pour l'information au complet.](#)

Principaux changements

Paiements mensuels anticipés

Les paiements pour le service de garde et le service des dîneurs se feront maintenant avant de recevoir les services. Il faudra, par exemple, payer au mois d'août pour bénéficier des services du mois de septembre.

POINTS IMPORTANTS À RETENIR!

- **Paiements mensuels anticipés** : Les parents doivent confirmer l'inscription mensuelle au service de garde et au service des dîneurs sur la plateforme **Mozaïk Portail** en les payant d'avance, c'est-à-dire le mois précédent. Sinon, leur place sera disponible pour un parent sur la liste d'attente.
*La réservation pour le mois d'août est basée sur l'inscription initiale.
- **Chaque mois, la réservation de l'élève doit être confirmée**
- **Fin de l'inscription atypique** : Pour les parents avec des horaires atypiques, il ne sera plus possible de réserver le service de garde et le service des dîneurs à la journée, dès l'année scolaire 2025-2026.

Service de dépannage

Peut être utilisé **pourvu que ce soit** :

- a) De nature imprévisible et exceptionnelle
- b) Le service de garde doit avoir la capacité pour accueillir l'élève.

Fonctionnement

- a) Le parent appel au SDG, il doit recevoir une confirmation de vive voix.
- b) Le service de garde ajoutera les frais de dépannage sur la prochaine facturation.

Tarif d'utilisation du service de dépannage	AM	Midi	PM
*Le tarif du service de dépannage est un frais supplémentaire qui sera ajouté à la facturation régulière de l'élève	5.00\$	Inclure dans les élèves dîneurs	10.00\$

BULLETIN DE FIN D'ANNÉE

Le dernier bulletin de l'année sera disponible dans la semaine du 1er juillet sur le portail parents Mozaïk. Il est fortement recommandé pour les parents de toujours enregistrer (ou imprimer) les documents PDF qui se retrouvent sur le portail parents Mozaïk (communications, bulletins, suivi des absences, etc.), pour y avoir accès, au besoin, en tout temps.



LISTES DES FOURNITURES SCOLAIRES

Vers la fin juin, vous trouverez sur le site de l'école, dans la section « Coin des parents », les listes de fournitures scolaires pour la prochaine année. Un courriel vous sera envoyé, lorsque les listes auront été déposées.

TERRAIN DE SOCCER

Veillez prendre note que le terrain de soccer n'est pas un terrain municipal, il appartient à l'école. Le service de garde peut utiliser le terrain de soccer, selon les activités prévues, jusqu'à 16h45. Donc, les enfants du quartier peuvent venir jouer sur le terrain seulement après 16h45 les jours de semaine. Merci de votre collaboration.



PROTECTION CONTRE LE SOLEIL ET CRÈME SOLAIRE

La cour d'école étant au soleil, nous recommandons aux élèves le port d'un chapeau ou d'une casquette pour se protéger de celui-ci. Nous vous demandons d'appliquer la crème solaire aux élèves avant le départ de la maison. En cours de journée, aucune application par le personnel n'est possible. Les éducatrices du service de garde peuvent seulement superviser son application à l'heure du dîner. Pour ce faire, il est important de montrer à vos enfants la quantité à mettre dans le creux de la main et les endroits où la mettre. L'usage d'un aérosol est à proscrire (danger pour leurs yeux de l'enfant et ceux des autres, lorsque mis par les enfants eux-mêmes). Comme pour les médicaments, la crème solaire doit demeurer dans son contenant d'origine, qui doit être identifié au nom de l'enfant.

DES RESSOURCES CLÉ EN MAIN POUR PLANIFIER VOTRE ÉTÉ EN FAMILLE



En été, on peut se reposer, jouer, mais aussi continuer à apprendre en dehors du milieu scolaire. Quoi de mieux que des activités ludiques clé en main pour contribuer au développement de vos enfants?

La boîte à outils Réinventez votre été! est une initiative qui vise à soutenir le maintien des acquis pendant l'été en proposant des défis amusants, simples et accessibles à réaliser en famille, ciblant particulièrement les parents d'enfants de 4 à 12 ans. Consultez ce [recueil de 65 activités à faire en famille](#) pour vous inspirer et profiter de l'été!

MESSAGE DE L'OPP

Avec la fin d'année qui approche à grands pas, l'OPP tient à remercier tous les parents bénévoles qui, encore une fois, ont su faire la différence dans le déroulement de plusieurs activités tout au long de l'année. Nous souhaitons une belle fin d'année et un très beau et bien mérité congé d'été aux élèves, parents, enseignants et au personnel de soutien.

RESPECT + CIVILITÉ : UNE RÈGLE DE BASE POUR TOUS

La civilité, on ne devrait pas avoir à y penser. Un comportement de civilité, ça peut paraître anodin, mais ça mène à des milieux respectueux et bienveillants pour tout le monde!

Au CSSRS, nous encourageons la création d'un milieu scolaire harmonieux, exempt de violence, en donnant l'exemple et en adoptant une conduite respectueuse.

Si une situation vous génère de l'insatisfaction, nous vous invitons à consulter et à utiliser notre procédure de plainte en cliquant sur le lien suivant : [traitement des plaintes](#)

Merci!



COURS MULTISPORTS – 18 JUIN

Le 18 juin, les élèves pourront pratiquer différentes activités sportives sur la cour de l'école grâce à la cour multisport organisée par le RSEQ.



INFO DES RENARDS

Jeudi 22 mai a eu lieu la course des 1000 Renards. Merci à tous pour votre belle persévérance et vos beaux sourires de Renards.

Pour cette édition 2025, nous avons eu 1295 Renards 🦊. Nous avons amassé 1100 \$. Merci pour les dons qui serviront à financer l'embellissement de notre cour d'école. Un grand merci aux parents de l'OPP, aux parents bénévoles, au personnel de l'école ainsi qu'au comité des saines habitudes de vie pour l'organisation de l'événement.



SÉCURITÉ DANS LA ZONE SCOLAIRE



Sécurité dans la zone scolaire

Portez une attention particulière aux **panneaux de signalisation** dans les rues.



En tout temps !

Il faut éviter que des véhicules soient stationnés des deux côtés, car cela...

- Diminue l'espace de circulation;
- Bloque les entrées des maisons;
- Réduit la visibilité des automobilistes.

NOTE IMPORTANTE



Il est strictement **interdit** d'entrer avec votre voiture dans les deux stationnements (autobus et employés) ainsi que les autres entrées de cour de l'école.



Les voitures représentent **les seuls endroits** où vous pouvez déposer votre enfant.

Ce document est à titre indicatif seulement. Veuillez respecter la signalisation en vigueur en tout temps.

Le non-respect des règles pourrait causer des accidents ou voir même happer un enfant. Protégeons nos enfants !



Nous vous remercions de votre vigilance et de votre respect des règles du code routier aux abords de l'école.

Prenez le temps... de prendre le temps.

La direction, le personnel et tous les élèves



Soyons prudents par amour pour nos enfants.

MERCI À CAROLINE JOLIN POUR CETTE BELLE AFFICHE